L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 JUILLET 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI 10 JUILLET 1878.

UNE CONVENTION.

La demande d'une Convention constitutionnelle qui se produit dans un bon nombre de journaux des paroisses prouve qu'il existe un mécontentement à peu près général, mais cela ne prouve pas de tout qu'une Convention remédiât aux difficultés de la situation. Il est clair que'si tel devait en être le résultat tout le monde serait pour une Convention. On ne disputerait pas à ce sujet; l'opinion serait unanime et l'on regarderait comme une bénédiction la convocation de cette assemblée organisatrice. Mais on n'a pas cette conviction; la confiance manque chez beaucoup de gens des plus sensés et des plus expérimentés en matière d'affaires publiques, et quand ils réfléchissent sur la nature du remède désiré, ils doutent plus que jamais de son efficacité et de sa puissance.

Quand on parle de convention constitutionnelle, ou pour employer un mot plus rationnel, quand on parle de convention constituante, il faudrait pour être à même de résoudre judicieusement la question de convocation, avoir la certitude que cette assemblée comprendrait les hommes les plus importants, les plus graves, les plus instruits et les plus honnêtes de l'Etat. Autrement, il n'en sortirait rien de bon. Or, cette certitude manque. On est même certain du contraire, et l'on fait ce raisonnement-ci : l'Etat ne possède pas deux classes de gens distinctes, dont l'une est bonne pour représenter le peuple à la Législature et dont l'autre est bonne pour représenter le peuple à une convention. Les candidats sûrement sont de droit commun. Se porte candidat qui veut et se fait accepter qui peut. On ne procède pas d'une autre manière quand il s'agit de composer une Législature. Croit-on que ceux qui se jugent qu'on juge dignes de faire partie d'une Législature ne se jugent pas ou ne seront pas jugés dignes de faire partie d'une convention ? Mais ils sont tous ou doivent tous être législateurs au même degré de science et de capacité quand même ils ne disposent pas tous du même degré de pouvoir. Il faut tout autant de raison pour faire une loi spéciale que pour faire une loi organique ; les citoyens qui sont élus aux conventions sont absolument du même bois que ceux qui sont élus aux législatures, bien qu'ils puissent avoir des noms différents, et si avec la liberté du suffrage et le suffrage universel on n'a pu avoir de bons législateurs on ne pourra pas mieux avoir de bons conventionnels.

Il n'y aurait donc pas de différence entre une Législature et une convention quant aux éléments qui composeraient cette dernière assemblée ; il n'y aurait de différence que dans le pouvoir. Mais s'ils ont mal usé du pouvoir qu'ils avaient comme Législateurs, sur quoi serait-on fondé à dire qu'ils feraient un meilleur usage du pouvoir constituant ? On ne saurait avoir plus de confiance d'un côté que de l'autre et ce qu'on cherche au moyen d'une convention ne se réaliserait pas mieux, tout en grévant l'Etat d'une dépense énorme à laquelle, bien évidemment, il n'est pas à même de faire face. On vient d'en avoir la preuve dans l'emprunt qu'il a fallu faire pour payer à l'échéance les coupons de la dette consolidée, opération qui fait prévoir un autre emprunt pour le coupon de janvier. Que sera-ce donc quand la dette atteindra sa limite constitutionnelle, de qui aura lieu, ou à peu près, aussitôt que le gouverneur, s'il le fait, aura signé les bons d'émission votés dans la dernière session en faveur du chemin du Pacifique ?

La convention qu'il s'agit de convoquer aurait-elle, par hasard, pour but d'augmenter les taxes au lieu de les réduire ? On le croirait un peu en lisant un journal de Natchitoches qui dit carrément que la *réduction des taxes n'entrerait pas strictement dans le programme conventionnel*. Alors qu'y ferait-on entrer ? Il serait curieux de voir une convention fermer ses portes à la réforme et accueillir tout ce qui lui serait opposé. On s'est plaint de la Législature ; on se plaindrait bien plus de la convention ; on crierait à la trahison, et l'on maudirait le jour où l'idée de ce remède serait entrée dans la tête d'un citoyen.

On veut savoir du reste ce qu'on demanderait à cette convention et quel serait le but précis et positif de sa convocation ? *Le sait-on* ? Ceux qui veulent qu'on ait recours à ce moyen de salut, le savent-ils ? *Quelles* sont les réformes désirées et qui sont réellement besoin ? Qu'on le dise, et alors le peuple pourra juger par lui-même si, en effet, une convention est chose utile et indispensable. Tout est tenu dans l'ombre jusqu'à présent. On ne s'explique pas, ce qui est suspect. Il y a là un mystère dont on cherche à sonder la profondeur, mais vainement. Rien ne sort de là, ni éclaircissements ni lumières. Et c'est on doue que la convention qu'on veut convoquer sera par elle même une réunion forcée de Lycurgues, de Solons et d'Aristides, nous procurant des remèdes pour tous les maux, même pour le mal de la corruption sociale ?

Oh ! si la convention par elle-même avait cette vertu, cette incomparable vertu, tout le monde, nous le répétons, serait pour la convention. Mais on se demande si la convention en aurait plus que ceux qui la désirent. Que ferait-elle et sur quoi s'exercerait-elle ? Est-ce simplement pour mettre à bas quelques monopoles ? La législature eut pu le faire si elle l'eut voulu. Un conventionnel sera-t-il plus pur, plus indépendant qu'un législateur ? et pourquoi ? Sera-t-il plus réformateur et plus patriote ? et pourquoi ? Ne sera-t-il pas soumis aux mêmes influences plus ou moins corruptrices ? Quelle garantie avons-nous à cet égard puisque le conventionnel viendra du même corps social ?

Nous ne sommes pas opposé nous-même en principe à l'appel d'une convention, mais nous voudrions savoir quel sera le cadre particulier de ses travaux. Nous voudrions savoir ce qu'on demanderait encore à la Constitution après le vote des amendements présentés au peuple par la Législature. Nous avons déjà dit que l'amendement qui limite la taxe de l'Etat à 1 p. 0/0 et que l'amendement qui institue une législature bisannuelle à la place d'une législature annuelle sont deux amendements sauveurs, plus que cela deux amendements pour ainsi dire révolutionnaires et qui font honneur à ceux qui les ont votés. Nous ne pensions pas que la Législature, après une session un peu aride dans sa mission de réforme, et nous lui en donnons reconnaissance. Tout citoyen honnête et ami se fera un devoir de recommander ces amendements au peuple et nous avons grand espoir que le peuple les votera. S'il les vote, [illegible] que la Législature était [illegible]. Le gouvernement [illegible] ne les voterait pas. Pourrons-nous donc cela et nous [illegible] d'une convention, qui [illegible] d'une calamité.

[illegible] la question [illegible] d'une collecteur.

LE SOUS-COMITÉ D'ENQUÊTE DU CONGRÈS.

SEPTIÈME SÉANCE.

Mardi, 9 Juillet.

Le comité tarde un peu à faire son apparition dans la salle. Les reporters ne perdent point patience, mais ils se demandent la cause du temps d'arrêt : ils ont l'habitude de se rendre compte de tout. Au bout d'un quart d'heure d'enquête, ils apprennent que M. J. D. Cox, le remplaçant de M. Reed, est arrivé ce matin. M. Cox se prépare à faire une entrée convenable, et une collègues, par respect pour la minorité dont ils ne veulent entreindre aucun droit, se gardent bien de trahir le moindre désappointement.

On nous assure que l'ancien gouverneur de l'Ohio est un véritable *bulldozer*, et même les témoins "tambour battant." Nous le verrons à l'œuvre.

M. Smith, "collector" de la douane, se présente au sergent-d'armes et entame une conversation avec lui. C'est un citoyen svelte et élancé, à la figure impassible et assez douce, au teint pâle, à la chevelure et à la moustache blondes. M. Smith, disent les uns, est le grand distributeur des faveurs gouvernementales, d'autres seulement le septuagénaire ; quoiqu'il en soit, plus d'un solliciteur aux abois voudrait être aussi près de lui que le sont les attachés de la Presse. Il est accompagné d'un volontaire de couleur, qui porte plusieurs gros livres. Ces livres sont-ils des avant-coureurs de débats animés ? En sortira-t-il ce qui est sorti des monceaux de papiers de M. Wolfley ? M. Smith est, pour le moment, le seul qui le sache ; il a l'air d'un homme qu'une bourrasque n'étonnerait pas.

La salle se remplit graduellement ; il y fait une chaleur presque suffocante.

M. Cox vient occuper son siège à midi, et la séance est ouverte.

TÉMOIGNAGE M. GEORGE L. SMITH, "COLLECTEUR" DE LA DOUANE.

M. Smith déclare qu'il est entré en fonctions le 1er juin ; il a succédé à M. John R. King, qui est resté en place cinq ou six mois. M. Anderson a été "collecteur" dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le départ de M. King et l'entrée en fonctions du témoin.

M. Smith passe à M. Stenger une liste des employés de la douane sous M. King, une des nominations et des destitutions sous le nouveau régime, et une des travailleurs.

Q—Les salaires des travailleurs sont-ils fixés par vous ?

R—Non, monsieur, par les chefs des départements qui les emploient. Ils reçoivent vingt-cinq sous par heure et ne sont pas assermentés.

M. Smith se retire, le comité semblant se contenter des listes.

A peine M. Smith a-t-il repris le chemin de ses bureaux, que M. Cox se penche vers ses collègues, s'entretient avec eux à voix basse, et regarde plusieurs fois sa montre. La conversation terminée, M. Stenger annonce à l'auditoire que la séance est levée et ne recommencera qu'à trois heures.

Peut-être M. Cox n'est-il pas remis des fatigues du voyage ; peut-être veut-il avoir des entrevues avec ses amis ; peut-être croit-il prudent d'étudier, avant d'engager la lutte, la prairie tremblante sur le bord de laquelle il vient de poser le pied.

A trois heures précises, MM. Stenger et Cox sont chacun à son poste. M. Blackburn, toujours si exact, n'a pas encore paru dans la salle.

M. Stenger et le membre républicain se consultent, puis quittent leurs sièges, et, en s'en allant, fixent la prochaine séance à ce matin, mercredi, à onze heures.

Les reporters ramassent leur papier et disparaissent avec eux dans le sombre corridor de l'hôtel.

Correspondance.

Lac Arthur, le 1er juillet 1878.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

Depuis longtemps, votre correspondant de Lac Arthur ne vous a donné aucun signe de vie. Cependant il est encore vivant, malgré ses 74 ans ; et bien portant, en dépit d'amers chagrins et de rudes travaux.

Mais le climat du Lac Arthur est sain, ses bords si riants qu'il est difficile d'y tomber malade.

Quoique l'illustre Dennis, n'en fasse pas mention dans ses écrits, ce pays là n'est pas à dédaigner.

Sa population augmente petit à petit : le nombre de ses orangeries surtout.

Je renonce à dépeindre l'oranger, cet arbre merveilleux que tout le monde connait.

Au moment où j'écris, j'en ai qui portent encore des fruits mûrs de l'an dernier. Et si quelques oranges s'en détachent de temps en temps, c'est, je suppose, de jalousie, en voyant leurs sœurs cadettes les égaler en grosseur, en attendant que l'automne vienne les dorer à leur tour.

La culture du riz, mais, coton, patates douces et anglaises n'y est pas négligée.

D'abondantes pluies en ont favorisé le développement.

Je viens de voir chez notre estimable maître de poste, M. D. Deronen, un champ de maïs qui ne le cède en rien à celui des terres les plus riches. Son coton est également très avancé.

Quant au coton égyptien dont je dois la semence à l'urbanité de M. le président de l'Athénée et de MM. Queyrouze et Bois, je crois lui avoir fait faire de grands progrès.

Dès le commencement de juin, plusieurs plants se couvraient de fleurs d'une rare beauté. Il y a des plants de plus de six pieds de hauteur. Il paraît robuste et nerveux, et l'on peut s'y méprendre ainsi. Il y a déjà plusieurs grabots bien formés qui s'ouvriront ; je pense, à la fin de ce mois-ci. L'avenir nous dira si ce coton peut être cultivé ici avec avantage.

Que manque-t-il donc au Lac Arthur pour le tirer de la léthargie à laquelle il a été condamné jusqu'à ce jour ? Rien autre chose que des moyens de communication.

Ah ! si la ligne du chemin de fer de Morgan se terminait jusqu'au Texas, quel glorieux, quel immense résultat on obtiendrait !

Nos campagnes inonderaient votre cité de leurs innombrables produits : de légumes surtout, qui pourriraient ici faute de débouchés.

En attendant le jour tant désiré, nous continuerons à expédier à Galveston, par nos nombreuses goélettes, nos laines, nos peaux, nos merrains, bardeaux, bois de charpente, nos oranges d'une qualité tellement supérieure qu'on nous les enlève pour les porter jusqu'au fond du Missouri.

Et puis, les mêmes navires rapportent de Galveston une immense quantité d'articles de commerce, nécessaires à la population des Grandes Chénières, du Lac Arthur, des deux rives de la rivière Mermenfitan et du Calcasieu, tout cela au grand détriment de la Nouvelle-Orléans avec qui, bien certainement, nous ne désirerions trafiquer.

Voilà, messieurs les éditeurs, les réflexions que je prends la liberté de vous soumettre sur une partie bien intéressante de notre chère Louisiane.

Si elles peuvent être de quelque utilité, j'en serai bien flatté. Je les termine, pour le moment, en vous priant d'agréer l'assurance de ma bien respectueuse considération.

J. ERVILLON.

PAROISSE VERMILLON—On nous signale, dit le *Méridional* d'Abbeville, plusieurs cas de fièvre pernicieuse. Les fièvres intermittentes et rémittentes ont bien avant dans le nord, fait leur apparition ici. Nous apprenons qu'un grand nombre de personnes sont, on ne peut plus mal. Les docteurs ont de la besogne. La pharmacie vendange. Les graves maladies, comme on le voit sont encore rares à quelques lieues [illegible]

On lit dans une lettre adressée de Belgrade à la *Correspondance politique*, de Vienne :

Dimanche Pendant [illegible] hier, à l'occasion du dixième anniversaire de la mort tragique du prince Michel, un incident fâcheux s'est produit : l'archevêque de Belgrade, qui célébrait, a substitué par erreur le nom du prince Milan à celui du prince Michel. Le prince Milan, consterné, a immédiatement [illegible] l'archevêque de ses fonctions.

Le général Trépoff, qui, on le sait, est en ce moment à Wiesbaden, pour la guérison de la blessure que lui a faite Vera Zassoulitch, vient d'être frappé d'une attaque de paralysie. Il est paralysé des deux jambes.

L'ANNIVERSAIRE DE HOCHE.

Le cent dixième anniversaire de la naissance du général Hoche a été célébré le 24 juin à Versailles, avec une grande solennité. La salle du théâtre des Variétés, qui avait été choisie pour le banquet, était ornée de trophées portant les initiales R. F. Au fond, derrière la table du président, la statue de Hoche entourée de drapeaux tricolores se détachait de massifs de verdure et de camélias en fleurs.

Parmi les six cents personnes qui assistaient au banquet, on remarquait MM. Feray d'Essonnes, Gambetta, Cazhot, Henri Martin, un grand nombre d'autres sénateurs et députés, des conseillers municipaux de Versailles et de Paris, etc., etc.

Après un toast porté par M. Féray d'Essonnes, président de la réunion, et une allocution de M. Henri Martin, M. Gambetta prend la parole, au milieu d'un profond silence.

DISCOURS DE M. GAMBETTA.

Mes chers concitoyens,

En me levant au milieu de vous pour vous inviter à mon tour, au toast annuel que depuis dix ans je vous vois porter dans cette ville de Versailles si patriotique et si républicaine, je subis sous l'empire de de leurs sentiments. J'en veux écarter un sentiment. Je ne puis en accepter qu'on parle de moi comme on vient d'en parler tout à l'heure. Si l'homme devant la grande image duquel nous sommes réunis pouvait nous entendre, il dirait à ces républicains assemblés que la vertu par excellence des démocrates qui veulent rester libres, c'est de se défendre du vertige des personnalités, c'est de rappeler chacun, quel qu'il soit,—et ce n'est pas une vaine figure de langage dans ma bouche,—à la modestie et à l'humilité devant la France. Applaudissements.)

Non, je n'ai été, aux jours du péril étranger et aux jours de la lutte intérieure, que le serviteur de mon parti ; oui, je n'ai pas désespéré de la France, mais il n'y avait pas de mérite à cela—est-ce qu'on peut désespérer de ce qu'il y a dans le monde de plus généreux, de plus vigoureux, de plus riche, de plus fécond ? Est-ce que l'on peut désespérer de cet admirable génie qui, entre toutes les nations, a pu traverser l'histoire de la civilisation sans jamais succomber, au sortir d'une éclipse passagère, que le besoin de grandir et de resplendir avec plus d'éclat ? (Salve d'applaudissements.)

Donc, trêve—et j'en demande pardon à mon ami Albert Joly—trêve à ces louanges ! Nous avons autre chose à faire et à dire dans nos réunions qu'à échanger entre nous des congratulations à l'adresse que celui que le hasard—le travail aussi peut-être—(Oui ! oui !—Très bien ! —Vifs applaudissements) a mis en évidence, mais qui n'a jamais pensé,—quelles que soient les vilenies et les calomnies d'une réaction qu'il est habitué à mépriser, même lorsqu'elle est puissante, —qui n'a jamais pensé pendant une seule minute qu'il y eût rien qui dût compter plus pour un homme que les actes qu'il accomplit et tout la réputation qu'on lui fait.

Mais, messieurs, si je me lève au milieu de vous, c'est parce que je n'ai jamais cru que nos réunions pussent se terminer entre nous, et parce que, aussi loin que le dedains que pour le dehors, quelle est la pensée dominante qui, à l'heure actuelle, agite et entraine ce qu'on appelle encore un parti, mais ce qui est la nation : la démocratie française. (Bravos et applaudissements.)

Que nommons-nous, messieurs ? Nous sommes ce que nous avons annoncé que nous serions : les mandataires fidèles et respectueux du suffrage universel, les véritables conservateurs de l'ordre et du travail, les véritables protecteurs de la prospérité nationale ; et jamais pouvons aujourd hui, quand les uns et les autres par impuissance, quand les autres n'exbalent que des récriminations, d'autant plus passionnées qu'elles se sentent plus impuissantes, nous pouvons sans rancune, sans efforts, reporter la France tout entière, cette fois que vous célébriez tout à l'heure comme par un contraste inévitable avec les préoccupations qui nous accablaient le 24 juin 1877.

Oui, c'est la France qui a vaincu, et c'est pour elle que l'on doit à la fois un sentiment d'orgueil de la victoire et de montrer clément au lendemain du succès. (Vive adhésion.) Cette clémence, à l'égard de ceux que nous combattions l'an passé, le gouvernement la pratique, et il répond ainsi au sentiment de la majorité ; mais qu'il n'oublie jamais que la force d'un démembre que celle qui s'appuie sur le sentiment de la force dont on dispose, et que savoir frapper peu mais juste est une manifestation nécessaire de cette force même. (Approbation unanime. — Vifs applaudissements.)

Mais je ne dirais pas le fond de ma pensée si je n'ajoutais pas que ce qui me plaît le plus dans notre fête, que ce qui en fait pour moi un rendez-vous nécessaire, que ce qui fait que jamais, quelles que soient les vicissitudes des temps, nous ne la déserterons, c'est qu'elle réunit, c'est qu'elle associe comme dans un faisceau l'esprit civil et l'esprit militaire. (Longs applaudissements et bravos répétés) ; c'est qu'elle nous ramène à cette admirable figure de Hoche qui n'était pas seule, et autour de laquelle on pourrait placer celles de Kléber, de Desaix, de Marceau et de tant d'autres ; c'est qu'elle nous reporte à cette heure glorieuse où l'armée fut à la fois la plus dévouée aux sacrifices militaires, la plus durement traités malgré son héroïsme, —car on ne fut pas toujours juste pour elle,—et c'est là ce qui fait la grandeur de notre légende, c'est qu'à côté des chefs les plus illustres, les plus brillants capitaines, nous avons le génie de la guerre, l'illuminait le visage, il faisait aussi les plus doux, les plus fraternels, les plus respectueux de la loi. Ainsi je me rappelle que ce Hoche, qui servait dans les gardes françaises, changeait, au lendemain du 14 juillet, la devise du guidon des gardes pour y substituer : *Le peuple français, la loi*, et c'est pourquoi, messieurs, en dépit de toutes les insanités et de toutes les violences de langage, de toutes les attitudes menaçantes dont on a accablé la paisible république, il n'a jamais été possible, même en mettant en lui et l'armée le fossé dans lequel on voulait précipiter la République. (Mouvement. —Applaudissements.) On n'a jamais pu tromper l'armée pour longtemps, à plus forte raison l'égarer pour toujours ; il n'a jamais été possible de lui faire croire que le parti des patriotes était pouvait être un parti ennemi de l'armée. (Adhésion unanime.)

S'il y a un contraire un parti—et je le revendique hautement, non dans un esprit particulier, non dans un esprit de combinaison spéciale à telle ou telle politique ; je le revendique parce que c'est la force et l'espérance de mon pays, s'il y a un parti qui a les yeux incessamment tournés vers l'armée, qui se préoccupe de son origine, de son recrutement, de son amélioration matérielle et morale, de son instruction, de son développement, de la cohésion de ses cadres, de la discipline qui doit régner dans ses rangs sous peine de la réduire à l'état de cohue humaine, de la valeur et de la supériorité des chefs qui sont appelés à la commander, des secrètes et fortes ordonnances que l'on puisse pour réclamer des chefs et des soldats, c'est je, il y a un parti qui a toutes ces visées, toutes ces préoccupations, préoccupations exclusivement nationales, ce parti, c'est le nôtre ! (Salves d'applaudissements et bravos répétés.)

Oui, ce parti, c'est la nôtre ! Et c'est en vain qu'on lui conteste ses traditions. Notre tradition, messieurs, se confond avec l'histoire même des progrès et des conquêtes de la démocratie dans l'armée.

Oui, si je remonte l'histoire, depuis les vieilles bandes franques, depuis les milices communales, depuis les grands échecs et nos grandes défaillances, depuis Bouvines, en passant par Crécy, Poitiers et Azincourt, pour venir jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, qu'est-ce que je vois ? Je vois qu'à mesure que l'armée féodale se désorganise et se désagrège et diminue, l'infanterie augmente ; je vois le paysan entrer de plus en plus dans la composition de l'armée française et, toutes les fois que l'on constate un progrès de cette admirable infanterie, de ces régiments qui sont restés légendaires à la France, on y voit correspondre un accroissement de grandeur extérieure, de telle sorte que faire l'histoire de la démocratie dans l'armée, c'est faire l'histoire même des progrès de l'unité et de la patrie française.

Et lorsque la Révolution arrive, brisant le vieux moule, détruisant l'armée des privilèges héréditaires, des colonels de cinq ou de dix ans, des grades payés et achetés, lorsque cette Révolution, qui a été aussi une révolution dans le régime et dans l'esprit militaires, ne l'oublions jamais,—car il est telle a fait la France trop grande, elle a légué en même temps exemplaire du devoir avec lequel on le remplit tout entier,—lorsque cette Révolution mémorable a été l'application, dans l'armée surtout, du principe d'égalité, du principe d'unité, du principe de centralisation, vous voulez que cette Révolution ne soit pas l'âme même de l'armée française ?

Entendons-nous, et que personne ne s'y méprenne. Quand je parle de la Révolution française dans l'armée, je parle des conquêtes qui ont été faites au point de vue de la constitution même des droits du soldat et de l'officier, à quelque degré qu'il soit placé dans la hiérarchie militaire, mais je ne parle nullement, comme on pourrait le croire, sans bonne foi de tout ce qui pourrait être indiscipline et discussion du commandement à tous les degrés et qui n'aboutirait qu'à la confusion et à l'anarchie. L'armée, en effet, est la représentation exacte et complète de la France ; moins que jamais, je comprendrais qu'elle délibérât sous les armes ; moins que jamais je comprendrais que la discipline ne fût pas immuable et inflexible. (Très bien ! très bien !)

Et l'armée le sait bien ; elle ne s'y trompe pas. Elle n'a qu'à se souvenir et à regarder. Quant à moi, ma conviction n'a pas varié—et je le disais dans ces banquets restreints que nous faisions chez nos amis Ledebvre et Jeandelle aux mauvais jours, au lendemain du 24 mai, au lendemain du 16 mai ; je disais : Ils comptent sur l'armée ! Ils ne la connaissent pas ! L'armée, c'est l'honneur ; l'armée fera du bien ! (Bravo ! bravo !) et ce qu'on lui demande, ce serait une souillure plus honteuse, plus vile, plus inexpiable que celle qu'imprimèrent au drapeau, sinon au front des soldats, l'homme de Brumaire... (Vive adhésion.) et, après lui, l'homme de Décembre. (Nouvelle adhésion.)

Ah ! oui, j'étais sans inquiétude ; oui, je n'ai pas désespéré de mon pays. Et je n'en désespérerai jamais : il fait l'éblouissement du monde ! Pourquoi voulez-vous qu'il n'ait pas toute ma piété ? (Explosion d'applaudissements.)

Elevée au-dessus des querelles et en dehors de l'arène des partis, uniquement préoccupée de son instruction et de son avancement moral et intellectuel, l'armée s'abstrait de la politique et compte sur ceux qui aiment le pays pour sauvegarder tous ses intérêts. Quant à nous, nous n'avons qu'un devoir, nous n'avons qu'un but, nous n'avons qu'une mission : suppléer le pays de persévérer dans la voie où il est entré depuis dix ans, et de continuer avec patience, avec concorde, avec obstination, la politique qui l'a sauvé de difficultés si difficiles, à se débarrasser tour à tour de ces partis hostiles pris isolément et des partis hostiles pris collectivement, cette politique qui lui a permis de présenter au monde stupéfait, étonné d'une telle promptitude dans la réparation et dans la régénérescence, une nation invulnérable, ramassée, sûre d'elle-même pour défendre ses droits, ne visant à attaquer personne, confiante dans la patriotisme de ses enfants. (Applaudissements.)

Messieurs, résolue comme la France l'est à se montrer toujours sage, calme et prudente, à persévérer dans la politique dont je vous parle, la France peut attendre les événements et défier bien des épreuves, car, en vérité, ce serait la première fois que la fortune aurait manqué à ses gens. (Bravos et applaudissements prolongés.)

Mes chers concitoyens, je vous prie de porter un toast de toute votre âme à l'unité de tous les citoyens sous le drapeau de l'armée française ! (Assentiment unanime.—Longs applaudissements.)

RUSSIE.

UN ATTENTAT A KIEV.

Le *Temps* donne des détails fort dramatiques sur l'attentat dont vient d'être victime, à Kiev, le chef des gendarmes, baron Heyking. Le corps des gendarmes a, en Russie, des attributions beaucoup plus étendues qu'ici, il comprend notamment la police secrète dans ses attributions : à ce titre, le baron Heyking avait eu à s'occuper des troubles récents qui ont agité l'Université de Kiev ; de là, des haines qui ont abouti à l'attentat que raconte le *Temps* :

Vers onze heures du soir, le chef des gendarmes passe en compagnie d'un vieil ami un des boulevards qui servent de promenade aux habitants de Kiev. Cet ami, qui nous raconte lui-même la scène, le précède de quelques pas, tout en causant avec lui, comme cela peut arriver lorsqu'on flâne. Mais il s'aperçoit que son compagnon ne lui répond plus, il se retourne, et le voit chanceler, la main sur la poitrine.—Qu'avez-vous ? s'écrie-t-il.—On m'assassine, répond le baron Heyking ; arrêtez l'assassin !—Au même instant, l'ami aperçoit à quarante pas plus loin le meurtrier qui, après s'être approché en tapinois de l'officier et après lui avoir plongé un kindjal dans le flanc, s'enfuit à toutes jambes.

Aux cris de ce témoin, d'un âge à n'être plus leste, trois personnes coururent après l'homme ; un garçon de quinze ans l'atteint, mais il tomba alors du coup de revolver et lâcha prise, les deux autres reculent. Un peu plus loin, un paysan cherche également à arrêter le fugitif, il tombe frappé d'une balle. Un sergent de ville accourt au jetty sur Pirogovka, fuyant toujours ; dans sa course, il ne peut placer celles de Kléber, de Desaix, de Marceau et de tant d'autres ; c'est qu'elle nous reporte à cette heure glorieuse où l'armée fut à la fois la plus dévouée aux sacrifices militaires, le plus durement traités malgré son héroïsme, —car on ne fut pas toujours juste pour elle,—et c'est là ce qui fait la grandeur de notre légende, c'est qu'à côté des chefs les plus illustres, les plus brillants capitaines, nous avons le génie de la guerre, illuminait le visage, il faisait aussi les plus doux, les plus fraternels, les plus respectueux de la loi. Ainsi je me rappelle que ce Hoche, qui servait dans les gardes françaises, changeait, au lendemain du 14 juillet, la devise du guidon des gardes pour y substituer : *Le peuple français, la loi*, et c'est pourquoi, messieurs, en dépit de toutes les insanités et de toutes les violences de langage, de toutes les attitudes menaçantes dont on a accablé la paisible république, il n'a jamais été possible, même en mettant en lui et l'armée le fossé dans lequel on voulait précipiter la République. (Mouvement. —Applaudissements.) On n'a jamais pu tromper l'armée pour longtemps, à plus forte raison l'égarer pour toujours ; il n'a jamais été possible de lui faire croire que le parti des patriotes était pouvait être un parti ennemi de l'armée. (Adhésion unanime.)

S'il y a un contraire un parti—et je le revendique hautement, non dans un esprit particulier, non dans un esprit de combinaison spéciale à telle ou telle politique ; je le revendique parce que c'est la force et l'espérance de mon pays, s'il y a un parti qui a les yeux incessamment tournés vers l'armée, qui se préoccupe de son origine, de son recrutement, de son amélioration matérielle et morale, de son instruction, de son développement, de la cohésion de ses cadres, de la discipline qui doit régner dans ses rangs sous peine de la réduire à l'état de cohue humaine, de la valeur et de la supériorité des chefs qui sont appelés à la commander, des secrètes et fortes ordonnances que l'on puisse pour réclamer des chefs et des soldats, c'est je, il y a un parti qui a toutes ces visées, toutes ces préoccupations, préoccupations exclusivement nationales, ce parti, c'est le nôtre ! (Salves d'applaudissements et bravos répétés.)

Oui, ce parti, c'est la nôtre ! Et c'est en vain qu'on lui conteste ses traditions. Notre tradition, messieurs, se confond avec l'histoire même des progrès et des conquêtes de la démocratie dans l'armée.

Oui, si je remonte l'histoire, depuis les vieilles bandes franques, depuis les milices communales, depuis les grands échecs et nos grandes défaillances, depuis Bouvines, en passant par Crécy, Poitiers et Azincourt, pour venir jusqu'au milieu du dix-huitième siècle, qu'est-ce que je vois ? Je vois qu'à mesure que l'armée féodale se désorganise et se désagrège et diminue, l'infanterie augmente ; je vois le paysan entrer de plus en plus dans la composition de l'armée française et, toutes les fois que l'on constate un progrès de cette admirable infanterie, de ces régiments qui sont restés légendaires à la France, on y voit correspondre un accroissement de grandeur extérieure, de telle sorte que faire l'histoire de la démocratie dans l'armée, c'est faire l'histoire même des progrès de l'unité et de la patrie française.

Et lorsque la Révolution arrive, brisant le vieux moule, détruisant l'armée des privilèges héréditaires, des colonels de cinq ou de dix ans, des grades payés et achetés, lorsque cette Révolution, qui a été aussi une révolution dans le régime et dans l'esprit militaires, ne l'oublions jamais,—car il est telle a fait la France trop grande, elle a légué en même temps exemplaire du devoir avec lequel on le remplit tout entier,—lorsque cette Révolution mémorable a été l'application, dans l'armée surtout, du principe d'égalité, du principe d'unité, du principe de centralisation, vous voulez que cette Révolution ne soit pas l'âme même de l'armée française ?

Entendons-nous, et que personne ne s'y méprenne. Quand je parle de la Révolution française dans l'armée, je parle des conquêtes qui ont été faites au point de vue de la constitution même des droits du soldat et de l'officier, à quelque degré qu'il soit placé dans la hiérarchie militaire, mais je ne parle nullement, comme on pourrait le croire, sans bonne foi de tout ce qui pourrait être indiscipline et discussion du commandement à tous les degrés et qui n'aboutirait qu'à la confusion et à l'anarchie. L'armée, en effet, est la représentation exacte et complète de la France ; moins que jamais, je comprendrais qu'elle délibérât sous les armes ; moins que jamais je comprendrais que la discipline ne fût pas immuable et inflexible. (Très bien ! très bien !)

Et l'armée le sait bien ; elle ne s'y trompe pas. Elle n'a qu'à se souvenir et à regarder. Quant à moi, ma conviction n'a pas varié—et je le disais dans ces banquets restreints que nous faisions chez nos amis Ledebvre et Jeandelle aux mauvais jours, au lendemain du 24 mai, au lendemain du 16 mai ; je disais : Ils comptent sur l'armée ! Ils ne la connaissent pas ! L'armée, c'est l'honneur ; l'armée fera du bien ! (Bravo ! bravo !) et ce qu'on lui demande, ce serait une souillure plus honteuse, plus vile, plus inexpiable que celle qu'imprimèrent au drapeau, sinon au front des soldats, l'homme de Brumaire... (Vive adhésion.) et, après lui, l'homme de Décembre. (Nouvelle adhésion.)

Ah ! oui, j'étais sans inquiétude ; oui, je n'ai pas désespéré de mon pays. Et je n'en désespérerai jamais : il fait l'éblouissement du monde ! Pourquoi voulez-vous qu'il n'ait pas toute ma piété ? (Explosion d'applaudissements.)

Elevée au-dessus des querelles et en dehors de l'arène des partis, uniquement préoccupée de son instruction et de son avancement moral et intellectuel, l'armée s'abstrait de la politique et compte sur ceux qui aiment le pays pour sauvegarder tous ses intérêts. Quant à nous, nous n'avons qu'un devoir, nous n'avons qu'un but, nous n'avons qu'une mission : suppléer le pays de persévérer dans la voie où il est entré depuis dix ans, et de continuer avec patience, avec concorde, avec obstination, la politique qui l'a sauvé de difficultés si difficiles, à se débarrasser tour à tour de ces partis hostiles pris isolément et des partis hostiles pris collectivement, cette politique qui lui a permis de présenter au monde stupéfait, étonné d'une telle promptitude dans la réparation et dans la régénérescence, une nation invulnérable, ramassée, sûre d'elle-même pour défendre ses droits, ne visant à attaquer personne, confiante dans la patriotisme de ses enfants. (Applaudissements.)

Messieurs, résolue comme la France l'est à se montrer toujours sage, calme et prudente, à persévérer dans la politique dont je vous parle, la France peut attendre les événements et défier bien des épreuves, car, en vérité, ce serait la première fois que la fortune aurait manqué à ses gens. (Bravos et applaudissements prolongés.)

Mes chers concitoyens, je vous prie de porter un toast de toute votre âme à l'unité de tous les citoyens sous le drapeau de l'armée française ! (Assentiment unanime.—Longs applaudissements.)

Voir la Quatrième Page.

La soirée se passe dans le grand salon de l'un de nos restaurants à la mode.

Il y a foule. Toutes les tables sont occupées. Gens du monde et du demi-monde.

Une jeune et jolie provinciale, très élégante et très distinguée,—qui achève de dîner avec son mari, semble prise d'un malaise soudain.

Elle pâlit, songe, s'agite sur sa chaise, et finit par appeler d'un signe le gérant de l'établissement qui se promène la serviette sous le bras.

Celui-ci accourt galamment.

La dame,—tout confuse, honteuse,—lui murmure à voix basse quelques mots à l'oreille.

Le gérant s'incline avec un sourire discret.

Puis, interpellant les garçons d'un ton qui fait trembler les vitres :

—INDIQUEZ LE NUMERO 100!

Tableau! Tous les dîneurs lèvent le nez.

—Il y a des gens qui vous disent :

Oh peut-on mieux qu'au sein de sa famille ? Comme c'est malin.

—Les avocats sont comme une paire de ciseaux qui s'entaillent sans jamais se faire de mal ; mais malheur à qui se place en travers !

—J'ai toujours aimé cette expression, que je viens de retrouver dans un journal :

"Le dernier recensement embrasse dix-neuf millions de femmes."

Heureux coquin !

—Pour détruire les insectes il faut leur jeter de la poudre aux yeux.

—Respectons les gendarmes, mais redoutons leur fréquentation, leurs bottent sécrètent.

—Le jus qu'on extrait du raisin est certes un jus de vin.

—Un proverbe dit qu'il faut mettre de l'eau dans son vin ;—on ne me fera pas avaler cela.

—Si je passe rue Bonaparte, je vois le palais des Beaux-Arts ; mais le palais des laids arts est au Jardin des Plantes.

Un brave curé annonçait à ses paroissiens qu'il y aurait, comme de coutume, procession le jour de la Fête-Dieu.

—Mes chers paroissiens, s'écrie le bon prêtre, c'est dimanche prochain la Fête-Dieu. S'il pleut le matin, nous ferons la procession le soir ; et s'il pleut le soir, nous la ferons le matin !

Bulletin météorologique.

Mardi 9 juillet. 3 h. 43 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Ga	92	Memphis, Tenn	86
Corsicana, Tex	96	Mobile, Ala	90
Cairo, Ill	88	Montgomery, Ala	91
Cincinnati, O	88	Nashville, Tenn	86
Davenport, Iowa	84	New Orleans, La	88
Dubuque, Iowa	85	Omaha, Neb	84
Galveston, Texas	90	Pensacola, Fla	88
Indianola	87	Savannah, Ga	90
Keokuk, Iowa	89	Shreveport, La	91
Key West, Fla	83	St Louis, Mo	88